



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 18 mars 2025 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

177, RUE VERSAILLES – LOT 3 136 956 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2025-00003 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'habitation unifamiliale comporterait 1½ étage suite à son agrandissement alors que le règlement prévoit une hauteur en étages minimale de deux (2) étages.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7410 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 28 février 2025.

M^e Geneviève Noël
Directrice adjointe et greffière adjointe
Service des affaires juridiques et du greffe